



**Commission de Suivi de Site  
de CRODA CHOCQUES**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du 14 mars 2024**

**Présidée par : M. Sébastien BECOULET, Sous-Préfet de Béthune**

**Lieu : S3PI Artois**

**Objet : CSS de CRODA CHOCQUES**

**Rédacteur : Jérôme HERBAUT-DEQUIDT**

**Téléphone : 03 21 63 69 37**

**Mel : jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr**

**PJ : liste des participants + Glossaire**

**Objet de la réunion**

- Présentation du rapport d'activité 2023 de la société CRODA CHOCQUES. La présentation est disponible sur le site internet du S3PI de l'Artois ([www.s3pi-artois.fr](http://www.s3pi-artois.fr)).
- Point sur le PPRT
- Présentation de FAR

## I) Présentation de CRODA effectuée par les représentants du site

- **Bilan HSE 2023 – points marquants**

En 2023, le site a comptabilisé 6 accidents (4 avec arrêt et 2 sans arrêt).

Concernant la gestion des entreprises extérieures :

105 (+ 57 avenants AT) plans de préventions ont été réalisés, 857 accueils sécurité (dont 400 AT), et 4055 autorisations de travail ont été émises dont 1200 lors de l'arrêt technique.

Du 21/08 au 21/10, il y a eu jusqu'à 185 personnes externes (plus de 50 sociétés différentes).

L'exploitant explique que globalement les intervenants extérieurs font attention à leur sécurité.

Il ajoute enfin qu'un arrêt technique décennal aura lieu courant avril 2025.

- **Bilan Sûreté**

Renouvellement du contrat de gardiennage en H24 (3 ans).

Aucun évènement ou incident n'a été identifié en 2023.

Une inspection de la DREAL sur le thème de la sûreté a eu lieu en juin 2023.

Des observations et recommandations utiles permettent à l'exploitant de poursuivre sa réflexion d'amélioration continue sur ce thème.

- **Etude de dangers – Arrêté Préfectoral**

Evaluation des risques d'accidents majeurs (EDD)

Un Arrêté Préfectoral (AP) de Donner Acte a été prescrit en juillet 2020.

Le PPRT a été approuvé en mai 2023.

L'exploitant indique qu'un Plan d'Opération Interne en commun avec Valnor et SMCA est bien opérationnel.

- **Visites et inspections DREAL 2023**

4 visites en 2023 :

- 07/06/2023 : Inspection portant sur le Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

- 14/06/2023 : Inspection sur le thème de la sûreté

4 observations et recommandations – la notion d'exercice sûreté a été mise en place lors de l'exercice de confinement fin 2023, et l'application FAR a aussi été utilisée à cette occasion.

- 16/06/2023 : Inspection réactive suite à la déclaration d'activation de détecteurs de gaz du 10/06/2023.

- 27/09/2023 : Inspection sur l'état des stocks et stratégie incendie

Un Arrêté de Mise en Demeure a été pris le 19/12 concernant la modalité de transmission de l'état des stocks (une réunion a eu lieu en janvier sur ce sujet), et

des compléments à apporter à l'intégration dans les scénarios POI du Plan de défense incendie.

**Focus sur l'évènement du 10/06/2023 : Activation de détecteurs de gaz**

Après purge de l'installation vers une cuve de neutralisation dédiée lors de l'ouverture de ligne, détection de présence de la matière première dans l'air par deux détecteurs fixes. L'exploitant indique qu'une mise en sécurité, un arrêt du soufflage, ainsi qu'un arrosage et une gestion des effluents ont été effectués.

Il ajoute que l'ensemble de l'analyse a fait l'objet d'un échange avec la DREAL lors de l'inspection réactive du 16 juin 2023 et que cet évènement est resté confiné à une zone interne très limitée du site, sans aucun impact hors site.

- **Visites et inspections DREAL 2024**

26/01/2024 : Inspection sur la thématique eau

Plan de réduction de consommation, gestion des polluants, PFAS

28/02/2024 : Inspection sur la thématique du vieillissement des installations (Plan de Modernisation des Installations Industrielles – PM2I).

- **POI : Bilan 2023 – Formations et exercices**

- Exercice annuel avec mise en œuvre opérationnelle du POI le 28 novembre 2023  
Fuite enflammée

- Un exercice de sûreté / confinement le 14 décembre 2023

- Formation continue des 5 équipes de 2<sup>ème</sup> intervention de l'usine et de l'astreinte POI – 20 manœuvres réalisées en 2023.

**Échanges :**

Monsieur le sous-préfet souhaite savoir si ces exercices ont été réalisés avec la présence du SDIS.

L'exploitant explique que ce sont des exercices qui ont été effectués en interne.

Le SDIS précise qu'en cas de problème l'Unité Risques Technologiques sera engagée et ajoute que les exercices avec le site de CRODA se font très régulièrement.

- **Environnement 2023 – Effluents, déchets et énergie**

**Effluents liquides :**

- Rejet DCO : 95 % de réduction de la pollution incluant le traitement final.

- Aucune non-conformité de rejet en rivière en 2023.

**Déchets :**

- Concernant la gestion des déchets en 2023 : Déchets process 1.500 tonnes

À noter des déchets non-process liés au chantier : 5.100 Tonnes

- Mise en place du broyage (depuis 3 ans) et compostage des déchets alimentaires (15 Tonnes).

## **Échanges :**

Au sujet des déchets, Monsieur le Sous-Préfet souhaite savoir si l'absence d'enfouissement signifie qu'il n'y a pas eu de déchets ou que ces derniers ont été traités ailleurs.

L'exploitant explique qu'il y a des déchets process qui font l'objet d'une valorisation (recyclage, transformation, ...). L'objectif du groupe CRODA est zéro enfouissement de déchets process d'ici à 2030, c'est déjà le cas sur le site de Chocques. Pour les déchets non-process, il y a un bilan environnemental préalable afin de favoriser la réutilisation.

## **Eau :**

Consommation annuelle du site 300.000 m<sup>3</sup> en 2023 contre 700.000 m<sup>3</sup> en 2008.

Le site a monté un groupe de travail et une méthodologie afin de réduire sa consommation d'eau (cartographie du réseau, identification des fuites, plan d'action et suivi des impacts du plan d'action). 29 points de travail ont été identifiés pour réduire la consommation d'eau dans le temps.

En termes d'investissements sur cette thématique, CRODA va par exemple effectuer le recyclage des concentrats d'osmoseurs, ce qui va permettre d'économiser près de 18.000 m<sup>3</sup> d'eau brute par an.

## **Energie :**

En matière d'énergie, les objectifs du groupe CRODA sont les suivants :

- Réduction de 5 % puis 10 % (2015-2021)
- Réduction de 75 % du volume de gaz consommé

Le groupe a pour objectif d'être neutre en carbone en 2050. Le site CRODA Chocques a réduit de 92 % son empreinte carbone en particulier avec le support du CVE et de la CAB-BALR.

L'exploitant met aussi en avant l'intégration et les interactions avec les acteurs du territoire. Telles que, par exemple, la promotion de la biodiversité (abeilles depuis 2014), une collaboration avec les associations locales et environnementale, et des échanges avec les acteurs locaux sur les bonnes pratiques.

Il mentionne par ailleurs sa participation dans le cadre du déploiement de la campagne d'information des populations autour des sites SEVESO et son implication dans le développement de l'application Face Aux Risques.

- **Investissements HSE 2023**

Total des investissements HSE : 3 222 K€

- **Mise en conformité : Travaux PPRT**

L'exploitant présente quelques exemples de modifications permettant de réduire le risque à la source.

- Remplacement complet du système d'arrosage automatique des stockages,
- Création d'un réseau enterré pour les tuyauteries, et réduction du diamètre,
- Remplacement de la panoplie générale de distribution des matières premières.

En bref, les travaux PPRT, permettent la mise en œuvre des éléments identifiés par la DREAL dans l'Arrêté Préfectoral, une revue complète des réseaux et moyens de protection concernant l'oxyde, 8 mois de travaux impliquant 50 à 80 personnes en moyenne (CRODA et externe).

- **Perspectives 2024/2025**

Au moment de la réunion, le site est en arrêt technique décennal.

En 2024, il y aura la construction d'un nouveau magasin de Matières Premières. Le permis de construire a été accordé. La construction du nouveau magasin se fera sur l'emprise foncière de l'ancien bâtiment actuellement en cours de démantèlement.

Le site va aussi poursuivre son programme de réduction d'impact environnemental (consommations unitaires en énergie, eau, réduction du volume unitaire de déchets).

### **Échanges :**

Monsieur HELLE souhaite savoir comment est abordé le sujet inondation sur le site.

Monsieur PERET explique que l'inondation fait partie des scénarios majeurs sur le site qui sont identifiés dans le POI.

## **II) Point d'étape des actions en cours post PPRT :**

Madame FREY revient sur le PPRT approuvé le 10/05/2023 et insiste sur le fait que ses mesures doivent bien être mises en œuvre. À savoir : des mesures foncières limitées (0 expropriation, 2 bâtiments désaffectés), 32 maisons (en zone bleue) concernées par le renforcement du bâti, des restrictions supplémentaires en matière d'urbanisme et d'usage des terrains et de voies de circulation.

### **Sur les démarches en cours**

Le délaissement des deux bâtiments du SRMA est en cours, la mise en œuvre du délaissement est à encadrer par une convention de financement tripartite : Etat ; Collectivité Territoriale (CABBALR) ; Exploitant. L'échéance de signature de cette convention a été portée au 10/09/2024 (par arrêté préfectoral du 07/05/2024).

Le Pôle d'Évaluations Domaniales (DDFIP 62) a estimé, au 10/01/2022, à 171 700 € la valeur de base des 2 bâtiments du SMRA. Le 1<sup>er</sup> mars 2024, après visite sur site, ce montant a été actualisé à 255 000 €.

Pour avoir le montant global du délaissement il faut y ajouter, les frais de notaires et les frais d'études et de démolition (à chiffrer par l'EPF).

### **Sur le renforcement du bâti**

La mise en œuvre des mesures de renforcement du bâti est à encadrer également par une convention de financement tripartite : Etat ; Collectivité Territoriale (CABBALR) ; Exploitant.

Lors de la réunion publique du 06/01/2022 à Chocques, l'exploitant a proposé de prendre à sa charge les 10 % revenant initialement aux propriétaires. Ce point sera à formaliser dans la convention.

Monsieur le sous-préfet souhaite savoir en quoi consiste le renforcement du bâti.

Monsieur HARLE explique que le type de renforcement du bâti varie en fonction de l'aléa auquel le bâti est soumis et précise qu'il ne concerne que les particuliers.

### **Échanges :**

Madame ROZMUS précise que l'exploitant est prêt pour la signature de la convention.

Le sous-préfet insiste sur la nécessité que la signature de la convention soit inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire de la CABBALR.

Monsieur HELLE s'interroge sur l'augmentation de la capacité du futur CVE par rapport aux besoins du réseau de chaleur du site CRODA.

## **III) Bilan de l'Application FAR**

Le S3PI Artois explique qu'au cours de l'année 2023 a eu lieu le déploiement de la campagne d'information des populations autour des Sites SEVESO.

Le bilan de cette campagne d'information est le suivant : 40 000 brochures distribuées dans 39 communes.

L'ensemble des communes concernées a reçu un kit de communication personnalisé qui leur permettait de communiquer auprès de la population sur l'ensemble de leurs supports. Le S3PI a aussi travaillé sur la création d'un stand afin de pouvoir aller sur le terrain et échanger avec la population.

Des réunions publiques ont aussi été organisées afin de répondre aux interrogations des riverains.

Suite à l'accident de ROUEN, un certain nombre de constats ont été effectués dont l'impact relatif de ces campagnes pour la population.

Pour répondre à cela, le S3PI a constitué un groupe de travail avec les sites SEVESO de l'Artois comportant un représentant de la DREAL, un représentant d'une Collectivité Territoriale, le S3PI ainsi qu'une Start-Up. Ce groupe de travail a abouti à la création de l'Application Face Aux Risques.

Cette application permet de créer du lien entre les exploitants et les riverains selon 3

vecteurs de communication : des dossiers pérennes, un fil d'actualité, mais aussi la possibilité pour un riverain de faire remonter des informations.

Aujourd'hui, l'application se dote d'un module d'urgence qui permettra à l'exploitant d'avertir un certain nombre d'acteurs en cas d'évènement accidentel sur le site selon 4 canaux de communication.

Le S3PI indique qu'au moment de la réunion, 1111 personnes ont téléchargé l'application, 162 personnes sont connectées au site de CRODA et 3816 documents ont été téléchargés.

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> journée de la résilience, un FAR TOUR a été déployé pour créer des capsules vidéo chez les sites SEVESO, afin que chacun puisse présenter son activité.

9 vidéos ont été tournées, 4628 vues sur YouTube et les réseaux sociaux.

Le S3PI a d'ailleurs été récompensé en tant que lauréat territorial Hauts de France à l'occasion de la Journée de la Résilience.

Cette Application est disponible sur l'app store (IOS) et le Play Store (Android).

**Échanges :**

Monsieur le Sous-Préfet salue le travail effectué par le S3PI et les sites SEVESO du territoire.

Le Sous-Préfet



Sébastien BECOULET

## Liste des participants :

### Etat

- Sébastien BECOULET, Sous-Préfet de Béthune
- Claire FREY, Adjointe au Chef de l'UD Artois, DREAL HDF
- Jean-Marie LECLUSE, Adjoint au Chef UD Artois, DREAL HDF
- Christophe HARLE, DDTM

### Exploitant

- Yann VIOLETTE, Responsable Hygiène et Sécurité CRODA CHOCQUES
- Emmeline FLEURY, Ingénieure Sécurité des procédés CRODA CHOCQUES
- Julien PERET, Responsable Développement Durable, CRODA CHOCQUES
- Justyna ROZMUS, Responsable HSE/sécurité des procédés, CRODA CHOCQUES

### Salariés

- Séverine GALLET, Représentant du CSE CRODA
- Lionel MORONVAL, Représentant du CSE de CRODA

### Collectivités Territoriales

- Jacky BERTIER, Représentant de la CABBALR, Maire de LABEUVRIERE
- Alain DAILLES, Adjoint au maire de Lapugnoy
- Cathy DESFONTAINES, Région Hauts-de-France

### Associations et riverains

- Bertrand HELLE, Association Clim'Actif

### Experts

- Laurent Antoine, SANEF
- Lieutenant WOLSKI Sandrine, SDIS
- Lieutenant WOLSKI Olivier, SDIS

Était aussi présent pour le S3PI de l'Artois, Jérôme HERBAUT-DEQUIDT

<b>GLOSSAIRE</b>
DCO (Demande Chimique en Oxygène)
EDD (Etude de Dangers)
HAZOP (HAZard and Operability analysis – Analyse de risques et de sécurité de fonctionnement) : méthode d'analyse des risques très utilisée dans les industries chimiques, pétrolières et pharmaceutiques.
HAZOP/HS (Hazard Study ou étude de sécurité)
MMR (Mesures de Maîtrise des Risques)
OE (Oxyde d'Ethylène)
OP (Oxyde de Propylène)
POI (Plan d'Opération Interne)
PRR (revue périodique des analyses de risque procédés)
PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)
QRA (Evaluation quantifiée du risque sur le personnel exposé pour un scénario donné)
SRR (Suivi Régulier des Rejets)

